



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique du sport

Question écrite n° 52459

Texte de la question

Mme Nicole Ameline interroge Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur le sport de haut niveau en France. Les jeux de Sotchi se sont terminés avec un total de 15 médailles pour la France, se classant à la 10^e place. Ce résultat surpasse les précédentes olympiades d'hiver de Vancouver pour lesquelles la France avait remporté 11 médailles. Nos athlètes ont remporté 4 médailles d'or, soit deux de plus qu'aux jeux de Vancouver de 2010. S'il faut remarquer les deux médailles d'or remportées en biathlon par Martin Fourcade, les trois médailles en ski cross et les médailles d'argent et de bronze remportées en ski alpin par Steve Missillier et Alexis Pinturault, pour ne citer qu'eux, le bilan des jeux de Sotchi doit nous interroger. En effet, les classements des médailles aux Jeux olympiques se réfèrent non pas au nombre total de médailles remportées, mais uniquement au nombre de médailles d'or. Lorsque l'on compare le nombre de ces médailles gagnées par les 10 premiers pays aux Jeux olympiques de Sotchi, on constate une forte disparité entre les pays, l'Allemagne et les Pays-Bas ayant remporté le double de médailles d'or que la France, la Norvège et la Russie, 1^{ère} du classement, le triple. Ce résultat confirme la tendance observée depuis 1992 sur le nombre de médailles d'or remportées par la France. Ainsi, en moyenne, la France a rapporté 3 médailles d'or depuis cette date, alors que l'Allemagne en a gagné 11, le Canada et les États-unis 9, la Norvège 8 et la Russie 5. Si naturellement les Jeux olympiques ne sont pas la seule compétition sportive internationale qui compte dans la carrière d'un sportif de haut niveau (il faut citer les coupes du monde et les championnats du monde), elle est l'une des plus médiatiques. Aujourd'hui, Le dispositif français pour le sport de haut niveau fonctionne bien, mais il doit être optimisé et s'adapter aux nouvelles exigences du sport international. C'est pourquoi, lors de la première assemblée du sport en 2011, les participants avaient formulé des propositions pour optimiser nos résultats, notamment pour multiplier le nombre de champions olympiques français. L'une des propositions les plus fortes consistait à réviser la liste ministérielle des sportifs de haut niveau, pour focaliser les moyens en priorité vers les sportifs vraiment inscrits dans une démarche de performance. Elle souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur cette proposition ainsi que les projets imaginés pour créer une véritable « génération Sotchi ».

Données clés

Auteur : [Mme Nicole Ameline](#)

Circonscription : Calvados (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52459

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [18 mars 2014](#), page 2558

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)